

Cohabitation durable et retour au foyer parental des jeunes sortant de l'enseignement supérieur : une situation révélatrice d'un processus de vulnérabilisation ?

Philippe CORDAZZO, Adeline SÉNÉ

Institut de démographie de l'Université de Strasbourg – Sage-UMR 7363

Contexte de l'étude

Les parcours étudiants : une progression vers l'indépendance porteuse de vulnérabilités

L'entrée dans l'enseignement supérieur est source de nombreux changements dans la vie des jeunes bacheliers, tant par la nouvelle orientation que prend leur scolarité que par les nouvelles contraintes auxquelles ils vont devoir se plier hors de leurs études.

Avec le baccalauréat, ces jeunes entrent dans la vie adulte, entrée qui va souvent de pair avec la quête d'une plus grande autonomie qu'auparavant. Cette indépendance peut passer par diverses étapes. L'une des plus courantes correspond à la décohabitation. Selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), environ 54 % des étudiants n'habitent plus chez leurs parents (tous âges et niveaux d'études confondus). Effectivement, la décohabitation permet de se rapprocher du lieu d'études, mais c'est également un moyen fréquent d'émancipation (d'ailleurs souvent cité par les étudiants eux-mêmes). Synonyme de « marche progressive vers l'indépendance » (Régnier-Loilier, 2011) quand elle est associée à un retour le week-end chez les parents, la décohabitation du foyer parental est une étape du passage à l'âge adulte avec un fort caractère symbolique. Néanmoins, cet affranchissement comporte quelques inconvénients.

En souhaitant leur indépendance, les étudiants se heurtent à des dépenses qui ne les concernaient pas (ou très peu) avant l'arrivée dans les études supérieures, ne serait-ce que les frais d'inscription, relativement importants pour les non-boursiers, auxquels s'ajoutent les dépenses courantes de fonctionnement d'un ménage.

Même si, pour une grande majorité, les parents assurent les dépenses quotidiennes, certains étudiants doivent, en revanche, subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Quasiment les trois-quarts des ressources de l'étudiant passent dans ces frais courants, dont les plus importants sont le loyer, l'alimentation et le transport. L'aide apportée par les parents ne se limite pas à leur participation au loyer, elle relève aussi d'une aide financière qui suit l'évolution de l'autonomie résidentielle, diminuant avec l'âge (Régnier-Loilier, 2011).

Par ailleurs, l'exercice d'une activité rémunérée en parallèle aux études joue un rôle tout aussi important dans la marche vers l'indépendance. La plupart des étudiants déclarent exercer au moins un petit job pendant l'année ; que ce soit pendant l'été seulement ou pendant

l'année universitaire, c'est souvent une activité en lien avec leurs études. Or l'exercice d'un travail rémunéré durant les études influence différemment la réussite aux examens. L'impact sera positif ou négatif en fonction de la nature de l'activité et du temps consacré à celle-ci. Et lorsque l'activité est entreprise dans un but d'indépendance, elle est souvent moins contraignante que l'activité de subsistance à laquelle bon nombre d'étudiants ne peuvent échapper. L'exercice d'une telle activité concerne un étudiant sur quatre en première année du cycle supérieur. Cette part augmente avec l'âge, confirmant la volonté d'émancipation vis-à-vis des parents. Alors que ceux exerçant une activité liée à leurs études (c'est le cas notamment pour les étudiants infirmiers, médecins...) verront leurs chances de réussite aux examens améliorées, les étudiants contraints d'exercer une activité sans lien avec leur formation verront s'amointrer leurs probabilités de réussite – ce que Jean-François Giret qualifie « d'effet de filière » (2011). Plusieurs chercheurs, dont Bénédicte Froment (2012), établissent un seuil à partir duquel le nombre d'heures travaillées par semaine nuit à la réussite des études supérieures. L'exercice d'une activité rémunérée régulière – au moins 18 heures par semaine, soit au minimum un emploi à mi-temps, et au moins six mois par an – réduit significativement les probabilités de réussite.

Les étudiants sont également touchés différemment en fonction de l'origine des ressources dont ils disposent, hors activité rémunérée. L'origine sociale joue ici un rôle discriminant ; alors que les étudiants issus des catégories aisées peuvent compter sur le soutien financier familial, les étudiants des milieux défavorisés bénéficient d'aides sociales ou étatiques. Finalement, ce sont les étudiants des catégories sociales moyennes qui connaissent les plus grandes difficultés économiques et qui sont le plus souvent contraints de consacrer une partie du temps en principe réservé aux études à l'exercice d'une activité. L'économie étudiante prend alors un caractère complexe : les ressources sont composées pour l'essentiel des revenus d'activité, les versements familiaux jouent un rôle positif et l'aide de la collectivité a un effet stigmatisant (Cordazzo et Tenret, 2011).

La fin des études : « une jeunesse qui dure plus longtemps »

Avec la fin des études, c'est une nouvelle étape du passage à l'âge adulte qui est franchie, et déjà une autre est en perspective : l'entrée durable sur le marché du travail. Ce processus de transition connaît une double évolution. Les différentes phases du passage à l'âge adulte, à savoir : la fin des études, la décohabitation du foyer parental, l'entrée durable sur le marché du travail, la mise en couple et la maternité, ne sont plus des « séquences » que l'on franchirait les unes après les autres dans un ordre prédéfini (Sébille, 2009). Ainsi, si la jeunesse a longtemps été pensée comme un état antérieur à l'emploi stable, à la décohabitation du foyer parental et à la mise en couple, ce n'est plus le cas aujourd'hui où les « frontières sont mouvantes » (Ansellem-Mainguy et Richez, 2013), notamment avec un départ du foyer parental de plus en plus temporaire. Le sociologue Olivier Galland (2011) a mis en évidence la « désynchronisation » de ces étapes du passage à l'âge adulte. En outre, le processus qui conduit à cet âge est de plus en plus lent, ou, pour reprendre une expression consacrée : « La jeunesse dure plus longtemps ». En effet, le calendrier des étapes du passage à l'âge adulte est

de plus en plus tardif¹, mis à part pour la décohabitation du foyer parental, qui est relativement stable autour de 22 ans.

Ce processus d'entrée dans l'âge adulte s'accompagne de difficultés d'insertion. Le retard cumulatif est en lien avec l'allongement des études. Ainsi, dans les années 1950, les jeunes accédaient à leur premier emploi stable autour de 21 ans, alors que, aujourd'hui, c'est autour de 28 ans. Cet allongement des études est aussi une course vers un niveau plus élevé, première protection contre le chômage. Les données de l'enquête emploi 2010 de l'Insee² montrent un taux de chômage de 1 à 4 ans après la fin des études variant de 45 % pour les diplômés du brevet et les non-diplômés à 20 % pour les diplômés du secondaire et 10 % pour les diplômés du supérieur. Cependant, le diplôme ne préserve pas complètement du chômage et de la précarisation de l'emploi. De plus, la crise a eu des conséquences importantes sur l'emploi des jeunes, faisant passer leur taux de chômage de 18,8 % fin 2007 à 24,4 % fin 2012 (Insee). Parmi eux, les diplômés de l'enseignement supérieur ont connu une augmentation de deux points : leur taux de chômage à 3 ans est passé de 7 % pour les sortants en 2004 à 9 % en 2007, soit de 5 % à 9 % pour les Bac+5 (Enquêtes génération du Céreq³). Ce processus de vulnérabilisation des diplômés du supérieur est renforcé par des conditions d'emploi de moins en moins favorables. De nombreux travaux mettent en avant un développement du « déclassement » des jeunes, qu'il s'agisse de déclassement scolaire ou intergénérationnel. La mesure du déclassement scolaire montre une hausse du facteur institutionnel, avec un niveau de qualification inférieur à ce qui serait attendu compte tenu du niveau de formation. Il en est de même pour le déclassement intergénérationnel, qui se mesure en comparant la position atteinte par les enfants à celle atteinte par leurs parents (le père, généralement). Ainsi, entre les générations 1944-1948 et 1964-1968, la part des trajectoires descendantes est passée de 25 à 35 % (Peugny, 2009). Enfin, le déclassement trouve un prolongement dans le passage par l'aide sociale. Le « déclassement statutaire », c'est-à-dire l'inscription de diplômés du supérieur au RMI⁴ (aujourd'hui RSA⁵) dès la fin de leurs études, touche toutes les filières, et les étudiants de toutes origines sociales, mais de façon différente : les plus indifférents au RMI étant d'origine défavorisée, et les plus sensibles de catégorie intermédiaire. Et si, globalement, tous gardent des ambitions professionnelles élevées, leur nouveau statut précaire se révèle être, pour près de la moitié d'entre eux, un « piège statutaire » dans lequel ils restent enfermés au moins deux ans (Cordazzo et Sembel, 2012).

¹ Ainsi, selon le Crédoc, de 1999-2000 à 2009-2010, la part des jeunes de 18-29 ans ayant terminé leurs études est passée de 76 à 70 %, et la part de ceux qui ont un emploi stable, de 37 à 36 % ; la fréquence de la vie en couple a baissé de 42 à 40 %, et celle de la parentalité de 29 à 24 %.

² Institut national de la statistique et des études économiques.

³ Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

⁴ Revenu minimum d'insertion.

⁵ Revenu de solidarité active.

Les jeunes connaissent donc aujourd’hui des parcours d’accès à la vie adulte de plus en plus complexes, dans un contexte de crise économique qui dégrade leurs conditions d’insertion professionnelle. La littérature scientifique sur le sujet a mis en évidence l’entrée de plus en plus fréquente des jeunes dans des processus de vulnérabilisation au regard du logement et de l’emploi notamment. L’objet de cette recherche est d’essayer d’apporter des éléments de réflexion sur l’existence d’une relation entre des processus de vulnérabilité professionnelle et résidentielle. Pour cela, notre recherche repose sur une analyse de données longitudinales issues de l’enquête génération 2004 du Céreq.

Données : l’enquête *Génération 2004*

Le Céreq a mis en place un dispositif d’enquêtes pour étudier l’accès à l’emploi des jeunes à l’issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d’être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le domaine de formation ou le niveau atteint (d’où la notion de « génération »). L’enquête a concerné 65 000 jeunes¹ pour la *Génération 2004*. Elle permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active et de les analyser au regard, notamment, du parcours scolaire et des diplômes obtenus.

Un calendrier mensuel pour reconstituer les trajectoires professionnelles et résidentielles

Une des spécificités de cette enquête est la mise en place d’un calendrier qui décrit mois par mois la situation des jeunes (tableau 1). Il permet ainsi de construire des typologies à partir de la description de ces situations. Ces typologies offrent une vision synthétique des premières années sur le marché du travail : trajectoire d’accès rapide à l’emploi, trajectoire d’accès différé à l’emploi, trajectoire de décrochage, etc.

TABLEAU 1 : LE CALENDRIER PROFESSIONNEL

	2004												2005												2006												2007					
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin						
INTERIM																																										
ENTREPRISE																																										
RECHERCHE D'EMPLOI																																										
REPRISE D'ETUDES																																										
FORMATION																																										
AUTRES SITUATIONS																																										

Note : Exemple pour une fin d’étude en juin 2004

¹ Champ de l’enquête, conditions cumulatives : avoir été inscrit dans un établissement de formation en France métropolitaine durant l’année scolaire 2003-2004 ; avoir quitté le système éducatif entre octobre 2003 et octobre 2004 ; ne pas avoir interrompu ses études durant une année ou plus avant l’année scolaire 2003-2004 (sauf pour raison de santé) ; ne pas avoir repris ses études pendant l’année qui a suivi l’entrée sur le marché du travail ; avoir 35 ans ou moins en 2004 ; être localisé en France métropolitaine au moment de l’enquête (ce qui exclut donc notamment les personnes poursuivant des études à l’étranger ou y allant pour un premier emploi).

Dans les enquêtes génération du Céreq, en plus du calendrier professionnel, il existe aussi un calendrier du mode de cohabitation. Ce calendrier collecte les états suivants : vit chez les parents, vit en couple¹, vit seul. L'intérêt réside dans la possibilité de croiser les deux calendriers afin de mettre en relation les trajectoires professionnelles et résidentielles et de reconstituer le calendrier global des étapes du passage à l'âge adulte : fin des études, entrée sur le marché du travail et décohabitation. Ce traitement peut notamment permettre de mesurer l'impact éventuel des trajectoires de vulnérabilisation économique sur la re-cohabitation.

Plus généralement, la collecte, pour chaque événement renouvelable (emploi, inactivité, chômage, formation) ou pas (premier emploi), de la date de survenue (mois de survenue de l'événement pour l'enquête génération par exemple) permet de mesurer l'intensité et le calendrier de l'insertion professionnelle. De plus, la connaissance de la date d'obtention du diplôme ou de fin des études permet la décomposition de la population en cohortes ou sous-cohortes les plus homogènes possible (Blayo, 1991, 1995).

Les séquences mensuelles professionnelles et de cohabitation des sortants de l'enseignement supérieur en 2004 permettent d'analyser les parcours, en mettant en avant l'étude des transitions ou celle des « trajectoires types » (Robette, 2011). Pour mieux appréhender le processus dynamique, le choix s'est porté sur la construction de trajectoires types professionnelles et résidentielles. Six sont retenues pour les premières (accès rapide et durable à l'emploi, décrochage de l'emploi, accès différé à l'emploi, chômage persistant et récurrent, formation ou reprise d'études et inactivité durable) et quatre pour les secondes (cohabitation durable chez les parents, décohabitation différée ou tardive, décohabitation durable ou rapide et retour chez les parents). La population étudiée, celle des sortants de l'enseignement supérieur, compte 15 465 individus. Ces personnes ont été enquêtées au deuxième trimestre 2007, et elles sont sorties de l'enseignement supérieur entre octobre 2003 et octobre 2004 : le calendrier des trajectoires porte donc sur la durée commune minimale de suivi, soit 30 mois.

Des relations étroites entre trajectoires professionnelles et résidentielles

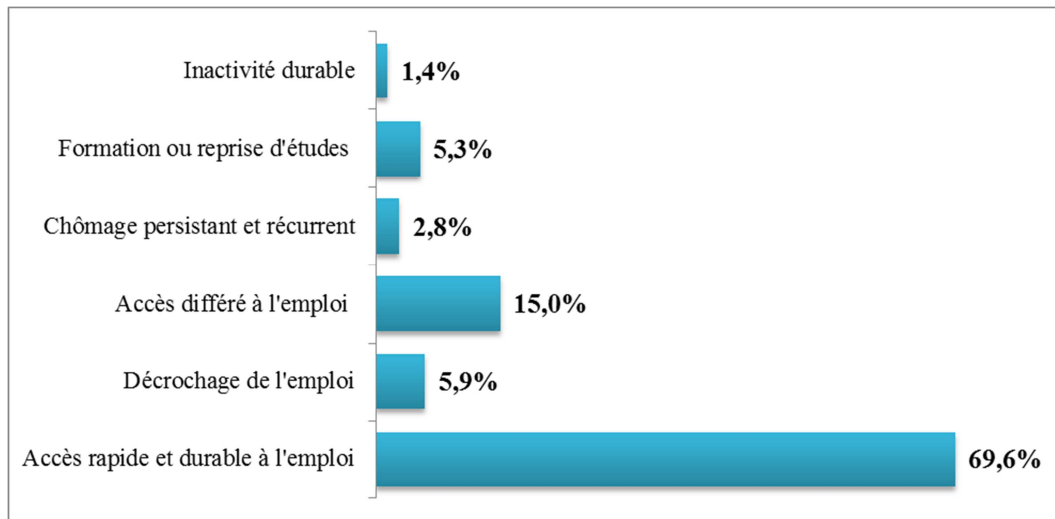
L'accès rapide et durable à l'emploi accompagné d'une décohabitation durable ou rapide

Près de 70 % des jeunes connaissent une trajectoire professionnelle d'accès rapide et durable à l'emploi (figure 1). Pour les autres, les trajectoires sont plus ou moins défavorables. Ainsi, 15 % ont un accès différé à l'emploi, 5,9 % décrochent de l'emploi, 2,8 % connaissent un chômage persistant et récurrent, enfin, 5,3 % reprennent des études et 1,4 % connaissent une inactivité durable. Il est plus complexe d'associer ces deux dernières trajectoires à un processus de vulnérabilisation. Cependant, 36 % de ceux suivant la trajectoire « reprise

¹ La situation « vit chez les parents » est prioritaire sur la situation « vit en couple » : ainsi un jeune qui vit en couple chez ses parents sera enregistré comme vivant chez les parents.

d'études » et 39 % de ceux qui connaissent une inactivité durable déclarent que leur situation actuelle ne leur convient pas.

FIGURE 1 : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS SELON LE TYPE DE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE (EN %)



Source : Enquête Génération 2004 – Céreq

Champ : sortants de l'enseignement supérieur en 2004 (n= 15 465).

La majorité des enquêtés (57,4 %) a connu une décohabitation durable ou rapide (tableau 1). Ce sont principalement des personnes qui étaient déjà décohabitantes durant leurs études et qui vivent seules¹ (26,1 %), ou en couple (23,4 %) à la date de l'enquête. Les trois autres trajectoires résidentielles se caractérisent par une cohabitation plus ou moins durable, voire une re-cohabitation, chez les parents : 20,1 % des enquêtés vivaient au foyer parental à la fin de leurs études et y sont restés durant les 30 mois qui ont suivi ; 18,8 % ont opéré une décohabitation différée ou tardive (départ de chez les parents plus de 6 mois après la fin des études) ; enfin, la trajectoire la moins fréquente (3,7 %), mais qui a une valeur symbolique importante de par la vulnérabilité qu'elle suppose, est celle des jeunes qui reviennent dans le foyer parental alors qu'ils l'avaient quitté à la fin de leurs études ou après.

Dans la population enquêtée, comme pour l'ensemble des jeunes, la décohabitation rapide et durable est plus importante parmi les femmes (figure 2.a) et augmente avec l'âge (figure 2.b). Pour les deux autres trajectoires de décohabitation différée et de retour chez les parents, il n'y a pas de différence selon le sexe. En revanche, la décohabitation différée diminue avec l'âge.

¹ Les données à notre disposition ne permettent pas de mesurer, parmi eux, la part de couples décohabitants.

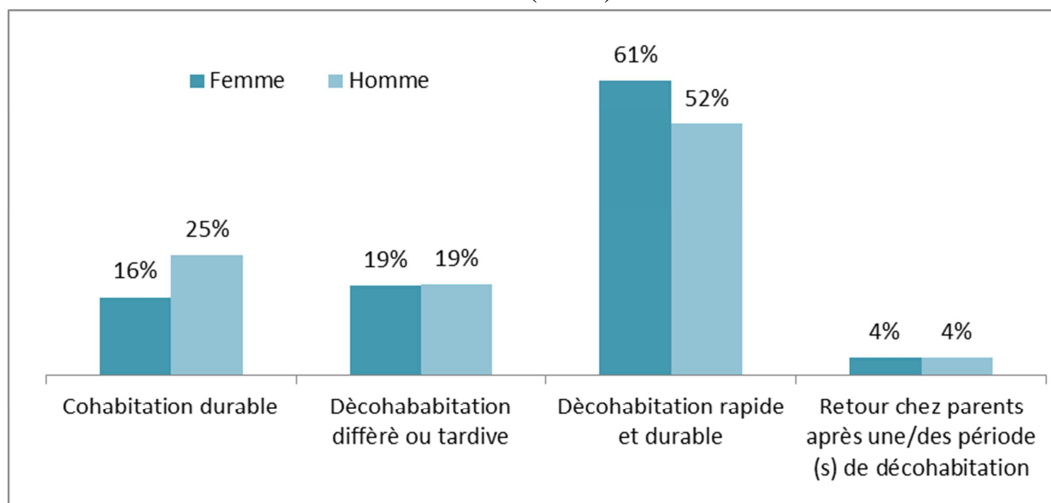
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS SELON LE TYPE DE TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE

Type de trajectoire résidentielle		%	Effectifs
Cohabitation durable chez les parents (20,1%)	Cohabitation durable	20,1	3 116
Décohabitation différée ou tardive (18,8%)	Décohabitation différée (seul(e))	2,7	412
	Décohabitation tardive (seul(e))	5,4	839
	Décohabitation différée (en couple)	3,6	556
	Décohabitation tardive (couple)	7,1	1 105
Décohabitation durable ou rapide (57,4%)	Décohabitation rapide (seul(e))	2,3	355
	Décohabitation durable (seul(e))	26,1	4039
	Décohabitation rapide (en couple)	5,5	854
	Décohabitation durable (couple)	23,4	3624
Retour chez les parents (3,7%)	Retour différé et durable chez les parents	1,1	176
	Alternance périodes cohabitation et décohabitation	0,7	113
	Retour chez les parents après décohabitation	1,1	174
	Retour chez les parents rapide et durable	0,7	103
Total		100,0	15 465

Champ : Durée d'observation 30 mois - Sortants de l'enseignement supérieur en France 2004.

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq - Pondération redressée à la taille de l'échantillon 15 465.

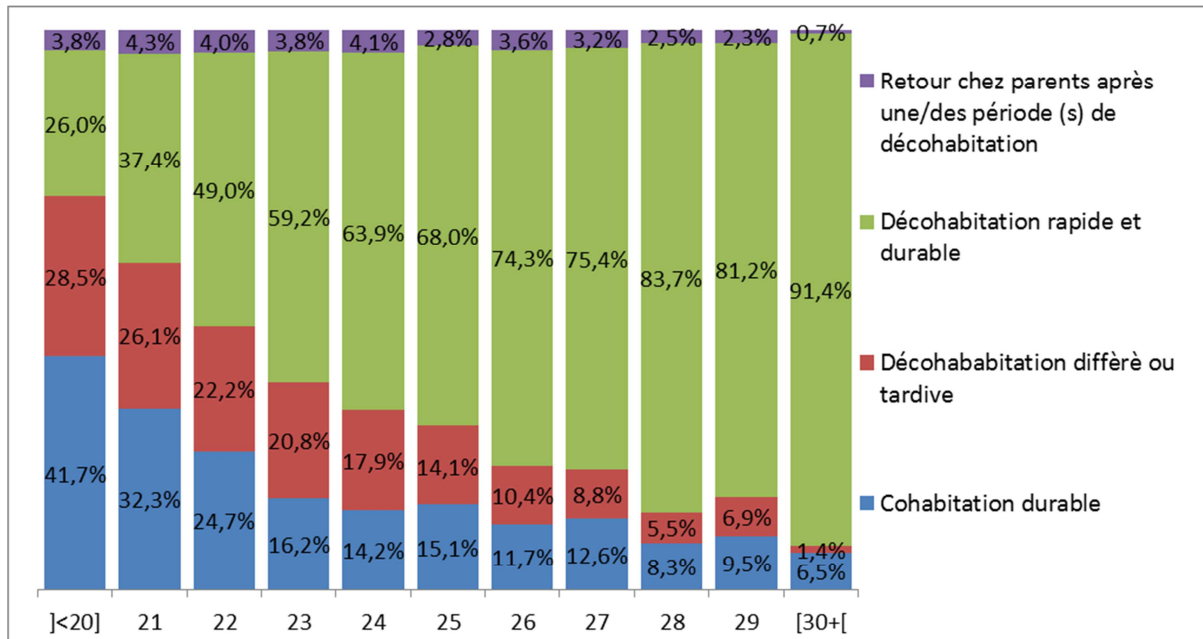
FIGURE 2.A : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS SELON LE TYPE DE TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE PAR SEXE (EN %)



Champ : Durée d'observation 30 mois - Sortants de l'enseignement supérieur en France 2004.

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq - Pondération redressée à la taille de l'échantillon 15 465.

FIGURE 2.B : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS SELON LE TYPE DE TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE PAR ÂGE À LA FIN DES ÉTUDES (EN %)



Champ : Durée d'observation 30 mois - Sortants de l'enseignement supérieur en France 2004.

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq - Pondération redressée à la taille de l'échantillon 15 465.

Une décohabitation durable moins fréquente dans les trajectoires professionnelles précaires

L'analyse des trajectoires a été décomposée en fonction de la situation résidentielle à la fin des études : vivre chez les parents ou avoir décohabité. Chez les jeunes qui vivent au domicile parental à la fin des études (tableau 3), 42 % indiquent cette même situation 30 mois plus tard. Mais la fréquence de cohabitation durable varie en fonction des trajectoires professionnelles. Ainsi, cette situation ne concerne que 37,4 % de ceux qui ont un accès rapide et durable à l'emploi contre 78,3 % de ceux qui ont connu un chômage persistant et récurrent et 66 % de ceux qui sont en inactivité de manière durable. Les jeunes qui ont la trajectoire professionnelle la plus favorable connaissent plus fréquemment une décohabitation rapide et durable que les autres (20,7 %) et ont majoritairement une trajectoire résidentielle caractérisée par une décohabitation différée ou tardive (40,3 %).

En revanche, les jeunes qui se distinguent par une trajectoire professionnelle précaire ne connaissent que rarement une décohabitation rapide et durable ; au mieux, elle est différée ou tardive. En outre, plus la trajectoire professionnelle est synonyme d'une vulnérabilité durable – pour autant qu'elle soit quantifiable – et plus la fréquence et la durée de la décohabitation du foyer parental sont faibles.

Ainsi, pour les jeunes vivant chez leurs parents à la fin de leurs études, les trajectoires professionnelles les plus défavorables sont moins fréquemment liées à une trajectoire résidentielle traduisant le passage à l'âge adulte. Le retour chez les parents est plus courant

chez les jeunes qui reprennent des études (8,8 %) ou qui connaissent un décrochage de l'emploi (4,4 %).

Les jeunes sortants de l'enseignement supérieur et décohabitants au moment de la fin de leurs études (tableau 4) connaissent très majoritairement une décohabitation durable (95,1 %). Là encore, le retour chez les parents après une période de décohabitation concerne plus fréquemment les jeunes reprenant des études (12,9 %) ou qui décrochent de l'emploi (11 %). Dans une moindre mesure, le retour au foyer parental concerne 7 à 8 % des autres trajectoires professionnelles « vulnérables ».

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES PAR TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES VIVANT CHEZ LEURS PARENTS À LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Situation à la fin des études	Type de trajectoire professionnelle	Type de trajectoire résidentielle					
		Cohabitation durable	Décohabitation différée ou tardive	Décohabitation rapide et durable	Retour chez parents après une (des) période(s) de décohabitation	% total	Effectif
Cohabitation avec les parents	Accès rapide et durable à l'emploi	37,4 %	40,3 %	20,7 %	1,7 %	100	4848
	Décrochage de l'emploi	52,5 %	31,7 %	11,4%	4,4 %	100	432
	Accès différé à l'emploi	46,3 %	44,1 %	7,5 %	2,1 %	100	1318
	Chômage persistant et récurrent	78,3 %	17,3 %	3,0 %	1,3 %	100	247
	Formation ou reprise d'études	45,0 %	37,7 %	8,6 %	8,8 %	100	477
	Inactivité durable	66,0 %	22,0 %	10,0 %	2,0%	100	89
	Ensemble	42,0 %	39,3 %	16,3%	2,3%	100	7410

Champ : Durée d'observation 30 mois - Sortants de l'enseignement supérieur en France en 2004.

Test d'indépendance sur les effectifs (G^2 de Wilks et méthode Monte Carlo)/P-value < 0,0001 pour alpha = 0,05.

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq - Pondération redressée à la taille de l'échantillon 15 465.

Les résultats présentés ici ne permettent pas de conclure à une relation de cause à effet entre les trajectoires professionnelles et les trajectoires résidentielles des enquêtés. En revanche, les jeunes ayant des trajectoires professionnelles marquées par un processus de vulnérabilisation connaissent la décohabitation de manière moins systématique, moins durable et plus tardive.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES PAR TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES AYANT DÉCOHABITÉ À LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Situation à la fin des études	Type de trajectoire professionnelle	Type de trajectoire résidentielle			
		Décohabitation durable	Retour chez parents après une (des) période(s) de décohabitation	% total	Effectifs
Décohabitation	Accès rapide et durable à l'emploi	96,8%	3,20%	100	5920
	Décrochage de l'emploi	89,0%	11,00%	100	484
	Accès différé à l'emploi	92,0%	8,00%	100	995
	Chômage persistant et récurrent	92,7%	7,30%	100	185
	Formation ou reprise d'études	87,1%	12,90%	100	347
	Inactivité durable	92,9%	7,10%	100	124
	Ensemble	95,1%	4,90%	100	8 055

Champ : Durée d'observation 30 mois - Sortants de l'enseignement supérieur en France en 2004.

Test d'indépendance sur les effectifs (G^2 de Wilks et méthode Monte Carlo)/P-value < 0,0001 pour alpha = 0,05.

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq - Pondération redressée à la taille de l'échantillon 15 465.

Les facteurs influençant la probabilité de connaître ou non la décohabitation du foyer parental

Les résultats précédents ont permis de mesurer la fréquence des trajectoires résidentielles des sortants de l'enseignement supérieur en fonction de leurs trajectoires professionnelles. Ils ont aussi montré que les trajectoires résidentielles étaient différenciées selon le sexe et l'âge. C'est pourquoi la mise en place de régressions logistiques¹ va nous permettre d'affiner les résultats, en contrôlant d'éventuels effets de structure. Trois modèles sont présentés ici : le premier évalue la probabilité de connaître une décohabitation différée, le deuxième une cohabitation durable et le dernier un retour au foyer parental après une période de décohabitation (tableau 5). En plus des trajectoires professionnelles, du sexe et de l'âge, la variable « arrêt des études pour raisons financières » a été introduite dans le modèle. Elle mesure l'existence potentielle d'un processus de vulnérabilisation économique antérieur à la fin des études.

¹ La régression logistique ne contrôle que les effets de structure liés aux variables introduites dans le modèle : type de trajectoire, sexe, âge à la fin des études et arrêt des études pour des raisons financières.

L'influence du type de trajectoire professionnelle sur la probabilité de connaître chacune des trois trajectoires résidentielles est ici confirmée. En revanche, l'âge ne joue un rôle que pour deux d'entre elles, le sexe seulement dans un cas et l'arrêt des études pour raisons financières n'influence la probabilité dans aucune des situations.

TABLEAU 5 : FACTEURS INFLUENÇANT LA PROBABILITÉ DE CONNAÎTRE OU NON UNE DÉCOHABITATION DIFFÉRÉE, UNE COHABITATION DURABLE OU UN RETOUR CHEZ LES PARENTS (MODELE LOGIT, ODDS RATIO)

Variables	Décohabitation différée		Cohabitation durable chez les parents		Retour chez les parents après décohabitation	
	odds ratio	significativité	odds ratio	significativité	odds ratio	significativité
Type de trajectoire professionnelle						
Accès rapide et durable à l'emploi	réf		réf		réf	
Décrochage de l'emploi	0,81	*	1,78	***	3,34	***
Accès différé à l'emploi	1,67	***	1,93	***	2,08	***
Chômage persistant et récurrent	0,66	**	6	***	2,17	***
Formation ou reprise d'études	1,05	-	1,72	***	4,79	***
Inactivité durable	0,64	-	1,96	***	2,63	***
Age à la fin des études en 2004						
20 ans et moins	réf		réf		réf	
26 ans et plus	0,18	***	0,1	***	0,73	-
25 ans	0,46	***	0,21	***	0,84	-
24 ans	0,56	***	0,22	***	1,25	-
23 ans	0,7	***	0,27	***	1,1	-
22 ans	0,76	***	0,46	***	1,14	-
21 ans	0,9	-	0,7	***	1,17	-
Sexe						
Masculin	réf		réf		réf	
Féminin	0,95	-	0,51	***	0,99	-
Arrêt des études pour raisons financières						
Non	réf		réf		réf	
Oui	1,03	-	1,04	-	1,11	-

Niveau de significativité : * p< 0,05, ** p< 0,01, *** p< 0,001.

Champ : durée d'observation 30 mois - Sortants de l'enseignement supérieur en France en 2004.

Source : Enquête Génération 2004 - Céreq - Pondération redressée à la taille de l'échantillon 15 465.

Si être une femme influence donc négativement la probabilité de rester vivre chez les parents (odds ratio = 0,51), le sexe n'influence pas la probabilité de connaître les deux autres types de trajectoires résidentielles étudiés. L'âge joue un rôle aussi : plus la personne enquêtée est âgée, plus la probabilité de connaître une décohabitation différée ou tardive ou de rester vivre chez les parents diminue significativement. En revanche, cette variable n'agit pas sur la probabilité de connaître un retour chez les parents. Cependant, cette situation est vécue différemment selon l'âge : Cécile Van de Velde note que « l'âge de 25 ans est posé comme

une limite à ne pas franchir [...] reflétant en cela l'intériorisation de normes stigmatisant la cohabitation tardive » (Van de Velde, 2013).

Indépendamment du sexe et de l'âge, les trajectoires professionnelles pèsent significativement sur la probabilité de connaître chacune des trois trajectoires résidentielles étudiées. Le fait de connaître une trajectoire professionnelle plus ou moins marquée par la vulnérabilité influence positivement les probabilités de connaître un retour chez les parents après une décohabitation ou de rester vivre chez eux. La probabilité de retour chez les parents est plus élevée pour les jeunes en reprise d'études (odds ratio = 4,79) et ceux en situation de décrochage de l'emploi (odds ratio = 3,34). La probabilité de cohabitation durable au foyer parental est plus importante pour les jeunes en situation de chômage persistant et récurrent (odds ratio = 6,00). Enfin, l'accès différé à l'emploi impacte positivement la probabilité de connaître une décohabitation différée (odds ratio = 1,67).

Conclusion

Au final, l'étude longitudinale présentée ici apporte des éléments quantitatifs qui confortent les analyses plus qualitatives sur la relation entre la vulnérabilité des trajectoires professionnelles et l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes. Si la relation est complexe, cette vulnérabilité influence négativement la probabilité de quitter le foyer parental rapidement et durablement. Le passage par des périodes de précarité professionnelle augmente le risque de retourner chez les parents. En revanche, compte tenu des données à notre disposition, l'existence de difficultés financières en cours d'études ne semble pas influencer sur les parcours de décohabitation des jeunes à la fin de leur formation. Au contraire, le fait d'avoir acquis une autonomie résidentielle au cours des études supérieures favorise même durablement celle-ci, tandis que le temps ne joue pas en faveur de ceux qui ne l'ont pas encore connue.

Cependant, nos analyses ne renseignent pas sur les trajectoires de vulnérabilisation professionnelle des parents qui conduiraient à une « non-décohabitation » ou à une re-cohabitation de la part d'enfants bénéficiant d'une trajectoire professionnelle favorable. C'est-à-dire un phénomène de « solidarité à double sens ». Ainsi, « les formes de cohabitation prolongée relèvent davantage de situations subies que choisies. Et elles ne sont pas nécessairement synonymes de dépendance financière. [...] au-delà d'un certain âge, la rhétorique associée à la construction parallèle d'une autonomie à l'intérieur du foyer » (Van de Velde, 2008). À l'inverse, la décohabitation du ménage parental qui caractérise bien souvent cette période est, quant à elle, une source d'autonomie qui n'est pas toujours synonyme d'indépendance sociale (Phan-ké-Shon, 2010).

Bibliographie

ANSELLEM-MAINGUY Y. et RICHERT J.-C., 2013, « Une jeunesse qui dure plus longtemps : des frontières mouvantes », in « L'état de la jeunesse en France », *Alternatives économiques*, hors-série, février, en partenariat avec l'Injep et l'Afev.

- BLAYO CH., 1991, « Choix des cohortes et des sous-cohortes : règles générales et application à l'avortement », *Population*, n° 6, p. 1379-1404.
- BLAYO CH., 1995, « La condition d'homogénéité en analyse démographique et en analyse statistique des biographies », *Population*, n° 6, p. 1501-1517.
- CORDAZZO PH. et TENRET É., 2011, « L'économie étudiante », in O. Galland, É. Verley et R. Vourch (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation française, coll. « Études & recherche », p. 217-225.
- CORDAZZO PH. et SEMBEL N., 2012, « Du Master à l'aide sociale : déclassement immédiat, "piège statutaire", nouvelles trajectoires de précarisation », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], n° 41/1.
- FROMENT B., 2012, « Les effets du travail salarié en première année universitaire », *SociologieS* [En ligne], « Premiers textes » (<http://sociologies.revues.org/4006>).
- GALLAND O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- GIRET J.-F., 2011, « L'activité rémunérée des étudiants », in O. Galland, É. Verley et R. Vourch (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, Observatoire national de la vie étudiante, Paris, La Documentation française, coll. « Études & recherche », p. 207-216.
- PAN-KÉ-SHON J.-L., 2010, « Partir de chez ses parents de 1968 à aujourd'hui », *Idées*, 162, p. 33-41.
- PEUGNY C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset.
- RÉGNIER-LOILLIER A., 2011, « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », in O. Galland, É. Verley et R. Vourch (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation française, coll. « Études & recherche », p. 193-206.
- ROBETTE N., 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris, Ceped, coll. « Les clefs pour... ».
- SÉBILLE P., 2009, « Un passage vers l'âge l'adulte en mutation ? », in A. Régnier-Loillier (dir.), *Portraits de famille*, Paris, Ined, coll. « Grandes enquêtes », p. 315-340.
- VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Puf.
- VAN DE VELDE C., 2013, « Une jeunesse qui dure plus longtemps : une génération Tanguy ? », in « L'état de la jeunesse en France », *Alternatives économiques*, hors-série, février, en partenariat avec l'Injep et l'Afev.